



Les échos de LA COMMUNE



C'est le printemps :

Sortez, bougez, respirez, jardinez !



**Notre environnement
n'attend plus que vous**



Entre nous

Nous l'attendions depuis un bon moment ce printemps, et il arrive enfin !

Même si le ciel est encore gris, les forsythias, primevères et violettes sont bien là, en fleurs, et nous rappellent que nous allons vers les beaux jours.

Nous allons pouvoir profiter à nouveau de nos promenades, où Philippe, Jean-François et Jean-Claude ont élagué les tilleuls, pendant que Pascale s'active pour regarnir parterres et jardinières. Vous retrouverez bientôt votre salle polyvalente, les travaux d'accessibilité et de rénovation de la partie sanitaire étant maintenant terminés. Les travaux de peinture et la modernisation de l'éclairage sont, eux, prévus l'an prochain.

Les animations qui vous sont proposées en ce début d'année sont nombreuses : La Bourse aux vêtements les 21 et 22 avril, le repas des anciens le dimanche 6 mai.

Puis, début juillet, viendront : la fête de Cravant, et le 12 juillet, un concert de quatre jeunes musiciennes à l'église, en partenariat, comme l'an dernier, avec la Cité de la Voix de Vézelay.

Côté commerces, deux changements : Cravant a accueilli ce printemps un nouveau boulanger-pâtissier, Monsieur Buriot qui a succédé à M. Gorin fin mars. Nous pouvons découvrir avec plaisir ses pains, viennoiseries et pâtisseries !

Souhaitons également la bienvenue à M. et Mme Lorain, les nouveaux gérants du restaurant « Les Lilas des Deux Ponts ».

Tout se met donc en place pour que notre village retrouve en ces premiers jours du printemps tout son éclat, et n'oubliez pas, vous aussi de contribuer à la propreté et à l'attractivité de votre village en respectant les conseils de tri de vos déchets, et en ne laissant pas vos animaux divaguer dans les rues, comme je le vois encore fréquemment ...

Votre maire

Sommaire

Entre nous	1	Des nouvelles des écoles	11
La vie de la commune	2	Les associations	11
Le Conseil Municipal	3	Coups de gueule.....	18
Actualités Deux Rivières	6	Dernières minutes	19
Des nouvelles de la CCCVT	6	Agenda	20
Infos communales	7		
Infos pratiques	8		
Les commerçants	10		

La vie de la commune

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le 19 mars dernier, un nombreux groupe composé d'anciens combattants, d'habitants et d'élus a rendu un hommage solennel à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après lecture du message de la FNACA par Michel Deschaintres, président de la FNACA de Vermenton et de l'allocution officielle de la Nation de Madame Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, par Colette Lerman, Maire de la commune, le chœur des Chanteux du Cuveau a fait résonner « La Marseillaise » au pied de la stèle située face au Beffroi.



DU NOUVEAU DANS LES EFFECTIFS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Même s'il paraît encore très jeune, Sylvain PIANEZZE a décidé en ce début d'année de prendre une retraite bien méritée.

Nous lui renouvelons nos plus sincères remerciements, pour son implication, sa rigueur et son dévouement au service de la commune et des administrés et nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

C'est Jean-François MASCAUX, qui opérait précédemment à Accolay, qui a rejoint l'équipe technique composée de Philippe, Pascale et Jean-Claude.

Jean-François a été remplacé sur Accolay par Florian DENOLET, par ailleurs membre du CPI communal.

Après 32 passés au service des Cravantaises et des Cravantais, j'ai fait valoir mes droits à la retraite.

J'ai été content de travailler pour le bien de la population et espère avoir rempli les missions qui m'ont été confiées.

Habitant toujours Cravant, nous sommes appelés à nous revoir, je ne coupe pas les ponts avec la commune.

Sylvain PIANEZZE



Jean-François et Sylvain

Originaire des Hauts de France, j'ai suivi des études agricoles, travaillé dans des élevages près de Troyes, Dijon.

Il y a 20 ans je me suis installé à la ferme du Fays à Accolay, une exploitation de polyculture et d'élevage qui s'est adaptée à la conjoncture économique. Fin de l'élevage et conduite des cultures en agriculture biologique depuis 2003. L'exploitation étant trop petite pour ne vivre que de céréales bio, à partir de 2009 j'ai travaillé au camping d'Accolay pendant quatre ans. En 2012, j'ai pris la suite d'Henry, l'employé communal d'Accolay qui partait en retraite.

Suite à la fusion des deux communes, j'ai souhaité travailler en équipe ; c'est ainsi que je suis venu sur le site de Cravant pour remplacer Sylvain.

Je tiens à remercier les élus d'Accolay avec qui j'ai collaboré pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Je souhaite partager avec mes collègues et les élus de Cravant mes expériences et que ce changement soit une étape enrichissante.

Jean-François MASCAUX

Le Conseil Municipal

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr , menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 18/01/2018

Ordre du jour : Ouvertures des crédits d'investissements anticipés, Travaux sur la toiture de l'ancienne Poste à Cravant, Travaux de voirie à Accolay, CLECT : attribution de compensation définitive 2017, Convention d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication rue de l'Yonne et route de Paris à Cravant, Questions diverses.

TRAVAUX DE VOIRIE – ACCOLAY

Monsieur Dominique CHARLOT explique aux conseillers que les travaux sont à prévoir dans la rue Hors murs et la rue du Cimetière à Accolay.

Rue Hors Murs : les travaux consistent en un reprofilage des nids de poule en grave émulsion et application d'un bi-couche 6/10 4/6 avec émulsion de bitume à 4 kg/m² sur une première section et rabotage, nivellement et compactage, mise à niveau des bouches à clé et des tampons, et application d'un bi-couche 6/10 4/6 avec émulsion de bitume à 4 kg/m² sur une deuxième section.

Rue du Cimetière : les travaux consistent en un reprofilage des nids de poule en grave émulsion et application d'un bi-couche 6/10 4/6 avec émulsion de bitume à 4 kg/m².

Un estimatif de ces travaux a été fait, il s'élève à 29 910,00 Euros HT, soit 35 892,00 Euros TTC.

Ces travaux sont éligibles à une subvention du Conseil départemental dans le cadre du programme Villages de l'Yonne au taux de 15 %. Il est proposé le plan de financement suivant :

DEPENSES			RECETTES	
	€ HT	€ TTC		€
Coût estimatif des travaux	29 910,00 €	35 892,00 €	Subvention au titre du programme Village de l'Yonne 15 % sur le HT	4486,50 €
			FCTVA 16,404 % sur le TTC	5 887,72 €
			Fonds propres	25 517,78 €
Total des dépenses	29 910,00 €	35 892,00 €	Total des recettes	35 892,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE ces travaux de voirie, ACCEPTE le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessus, SOLLICITE la subvention au titre du programme Village de l'Yonne auprès du conseil départemental, MANDATE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

CONVENTION D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS RUE DE L'YONNE ET ROUTE DE PARIS A CRAVANT

Madame le Maire explique aux Conseillers que des travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électronique vont être effectués par Orange rue de l'Yonne et route de Paris à Cravant, entre le pont de l'Yonne et la sortie d'agglomération, et qu'il est donc nécessaire de conventionner avec eux.

La convention a pour objet la mise en œuvre de la « convention particulière pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité », signée le 22 juillet 2005 entre Orange et la Fédération Départementale d'Electricité pour les travaux d'enfouissement des équipements de communications électroniques rue de l'Yonne et route de Paris à Cravant, commune de DEUX RIVERES.

La participation financière pour ces travaux de génie-civil et de câblage avait été établie à 777,64 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE le maire à signer cette convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Yonne et de la route de Paris, MANDATE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

Extraits du Conseil Municipal du 12/02/2018

Ordre du jour : Travaux sur la toiture de l'ancienne Poste à Cravant, Travaux de voirie à Accolay, Terrain multisports à Cravant, Lot électricité - requalification du camping d'Accolay, Travaux de mise en accessibilité de l'église d'Accolay, Restauration de l'estampe de l'église Cravant, Sécurisation BT route de Paris à Cravant, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, Remboursement des frais de déplacement et de restauration des agents communaux, Questions diverses.

TRAVAUX DE TOITURE DE L'ANCIENNE POSTE À CRAVANT

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la publicité 2 offres ont été reçues concernant les travaux de toiture de l'ancienne poste, sis 8 route de Paris à Cravant. Leurs offres sont toutes conformes au besoin et sont présentées dans les tableaux ci-après :

ENTREPRISE	Montant HT	Montant TTC
COSTA Joaquim COULANGES la VINEUSE	25 208,61 €	30 250,33 €
Entreprise KALWAK NEUVY SAUTOUR	24 489,81 €	29 387,77 €

Il est proposé le plan de financement suivant :

DEPENSES			RECETTES	
	€uros HT	€uros TTC		€uros
Coût des travaux	24 489,81 €	29 387,77 €	Subvention au titre du programme Village de l'Yonne - 30 % sur le HT	7 346,94 €
			FCTVA 16,404 % sur le TTC	4 820,77 €
			Fonds propres	17 220,06 €
Total des dépenses	24 489,81 €	29 387,77 €	Total des recettes	29 387,77 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE de confier les travaux à l'entreprise KALWAK pour un montant de 24 489,81€ HT, soit 29 387,77 € TTC, ACCEPTE le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessus, SOLLICITE la subvention au titre du programme Village de l'Yonne auprès du Conseil Départemental, MANDATE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

Madame le Maire précise que 15 % de la subvention sera imputé en comptabilité analytique pour la commune déléguée d'Accolay.

TRAVAUX DE VOIRIE À ACCOLAY

Madame le Maire informe le conseil municipal que 4 offres ont été reçues pour les travaux de voirie de la rue Hors murs et de la rue du Cimetière à Accolay. Leurs offres sont toutes conformes aux besoins et sont présentées dans les tableaux ci-après :

ENTREPRISE	Rue Hors-Murs		Rue du Cimetière		TOTAL TTC
	Montant €uros HT	Montant €uros TTC	Montant €uros HT	Montant €uros TTC	
EIFFAGE (MIGENNES)	26 955,00	32 346,00	8 990,00	10 788,00	43 134,00 €
MANSANTI TP (FLOGNY-LA-CHAPELLE)	21 797,00	26 156,40	7 199,00	8 638,80	34 795,20 €
BOUJEAT (NITRY)	32 759,85	39 311,82	15 715,90	18 859,08	58 170,90 €
COLAS (APPOIGNY)	30 307,70	36 369,24	10 120,95	12 145,14	48 514,38 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE de confier les travaux à l'entreprise MANSANTI pour un montant de 28 996,00 € HT, soit 34 795,20 € TTC, MANDATE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

TERRAIN MULTISPORTS À CRAVANT

Madame la Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'installation d'un terrain multisports sur l'ancien terrain d'évolution situé rue des Fossés à Cravant avait déjà été envisagée. Madame le Maire expose également :

- ◇ que l'installation d'un ensemble d'équipements sportifs, accessible à tous, et notamment aux enfants de l'école et du centre de loisirs viendrait compléter le cours de tennis et l'aire de jeux pour enfants déjà présent sur le site,
- ◇ que ces nouvelles installations permettraient de pratiquer : football, basketball, handball, volley, tennis et badminton,
- ◇ que ces aménagements permettraient d'accroître l'intérêt de cet endroit, dédié aux loisirs, déjà fréquenté tant par les touristes que par les résidents locaux, et de répondre aux attentes et besoins de la jeunesse.

Elle informe ensuite que le coût global de ce projet (terrain multisports, aménagement de d'allée d'accès) s'élèverait à 37 269,31 € HT, soit 44 723,17 € TTC, et qu'il peut être éligible à une subvention du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et à la Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

DEPENSES			RECETTES	
Coût estimatif des travaux	€ HT	€ TTC		€
Fourniture et pose d'un espace multisports Accès en enrobé pour Personnes à Mobilité Réduite	33 456,81 €	40 148,17 €	DETR 30 % sur le HT	11 180,79 €
			CNDS 20% sur le HT	7 453,86 €
			FCTVA 16,404 % sur le TTC	7 336,39 €
			Fonds propres	18 752,13 €
TOTAL	37 269,31 €	44 723,17 €		44 723,17 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, sur proposition de Madame le Maire, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, VALIDE le projet ci-dessus exposé, ARRÊTE le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessus, CHARGE Madame le Maire de solliciter les subventions susceptibles d'être accordées pour une telle opération, AUTORISE Madame le Maire à entreprendre toutes démarches et signer tous documents nécessaire à la réalisation de ce projet.

RESTAURATION DE L'ESTAMPE – CRAVANT

Madame la Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'offre de l'atelier A.G. Conservation pour la restauration de l'estampe du « Christ en croix » s'élève à 3 074,55 € HT, soit 3 689,46 € TTC. Ces travaux de restauration sont éligibles à une subvention de la Direction Régional des Affaires Culturelles (DRAC).

Madame la Maire propose le plan de financement suivant :

DEPENSES			RECETTES	
	Euros HT	Euros TTC		Euros
Coût de restauration	3 074,55 €	3 689,46 €	Subvention DRAC 40% du HT	1 229,82 €
			FCTVA 16,404 % sur le TTC	605,22 €
			Fonds propres	1 854,42 €
Total des dépenses	3 074,55 €	3 689,46 €	Total des recettes	3 689,46 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, Après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ARRÊTE le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessus, CHARGE Madame le Maire de solliciter les subventions susceptibles d'être accordées pour cette restauration, AUTORISE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

NB : postérieurement à la séance du Conseil Municipal, un don de l'association CRAVANT PATRIMOINE est venu compléter ce plan de financement (voir dans la rubrique « Associations »)

Actualités de Deux Rivières

LES BIBLIOTHEQUES SE MODERNISENT

La Bibliothèque d'Accolay informatisée, celle de Cravant rééquipée : en mai, les bibliothèques de Deux Rivières seront en réseau !

Depuis le mois de mars, la bibliothèque de Cravant dispose d'un nouveau matériel informatique et d'un nouveau logiciel et celle d'Accolay vient d'être équipée à son tour du même matériel ; au cours du mois d'avril les agents de la commune et quelques bénévoles s'impliqueront dans le référencement, sur ce logiciel, de l'ensemble des livres présents à Accolay.

Cela signifie que très prochainement, les adhérents de chacune des deux bibliothèques auront accès bien sûr aux deux bibliothèques mais également, par ordinateur, à leur portail informatique commun pour vérifier la présence d'un titre que l'on recherche, sa disponibilité, le réserver avant de venir le chercher ou encore le réserver et être prévenu dès qu'il est disponible. Petit à petit ce site s'étoffera également de commentaires sur les livres, coups de cœur des lecteurs, informations, etc ...

Le logiciel choisi, Biblix, est compatible avec celui de la Bibliothèque Départementale ce qui rend la gestion des prêts de celle-ci plus facile pour nos agents et qui permet également de mieux faire figurer nos bibliothèques sur le site de la BDY.



Direction régionale des affaires culturelles
Bourgogne Franche-Comté



Tout cela a été possible grâce à l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (État) et de la Région Bourgogne Franche Comté qui se sont impliquées fortement dans le financement de l'opération et grâce au Conseil Départemental qui a pris en charge une partie de la formation des agents, la Commune intervenant pour 1/4 de l'investissement.

Désormais, les usagers de notre Commune auront accès ainsi à environ 15 000 volumes et documents plus les dépôts de la BDY, 1300 livres, renouvelés tous les 6 mois.

Belles lectures à tous !

Des nouvelles de la CCCVT

RAPPEL SUR LES DECHETS MENAGERS

La gestion des déchets est une compétence intercommunale, qui comprend :

La collecte des déchets ménagers

Elle a lieu sur Cravant-Cheully le vendredi matin. Pour être prises en charge, les poubelles doivent être sorties, au plus tôt, le jeudi soir à partir de 18 h. Pour tout problème de collecte, contacter la CCCVT au 03 86 18 91 16.

La collecte des déchets dans les déchetteries

Pour accéder aux déchetteries, il est obligatoire de posséder une carte d'accès. Il est possible de l'obtenir en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. La carte sera ensuite remise au cours d'un prochain passage en déchèterie. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

	Vermenton	Mailly-la-Ville
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	14h-17h (18h du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	Fermée
Mercredi	Fermée	9h-12h et 14h-17h (18h du 1 ^{er} avril au 30 septembre)
Jeudi	Fermée (ouvert de 9h-12h du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	Fermée
Vendredi	9h-12h et 14h-17h (18h du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	Fermée
Samedi	14h-17h (18h du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	9h-12h

La gestion des espaces propreté

Peuvent notamment être déposés dans les containers les emballages (briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique , boîte de conserve, canette de boisson, barquettes aluminium et aérosols, emballages plastiques, toutes barquettes même polystyrène, tous sacs/sachets, tous pots, tubes et boîtes, tous films), les verres (bouteilles, bocaux, pots de yaourt en verre) et les journaux et magazines (journaux, magazines, prospectus).

Infos communales

ETAT CIVIL

REGISTRE D'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 20 janvier

Luka BOURGUIGNAT

23 rue du Val du Guette

Le 20 février

Nial JANVIER

22 rue Bleue

POINT SUR LES CHANTIERS

Les deux chantiers en cours sur la commune se poursuivent normalement :

- Enfouissement des réseaux de la route de Paris : en dépit des conditions climatiques parfois difficiles, l'entreprise TPIL poursuit les travaux de terrassement.

- Mise en accessibilité de la Salle Polyvalente : le chantier touche à sa fin. Le bloc sanitaire a été entièrement remodelé et les accès à la salle mis en conformité avec les règles d'accessibilité pour les Établissements Recevant du Public.



RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU (07/03/2018)

La dernière analyse d'eau potable de Cravant réalisée le 7 mars 2018 par l'Agence Régionale de Santé démontre pour la première fois la présence de plusieurs métabolites de pesticide dont l'atrazine interdite en France depuis 2003.

Étant donné que ces molécules sont détectées pour la première fois, en attendant les résultats d'un nouveau prélèvement, l'eau peut continuer à être consommée par l'ensemble des abonnés.

De nouvelles consignes sanitaires pourront être données par l'Agence Régionale de Santé en fonction des prochains résultats d'analyse.

DES NOUVELLES DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale de Cravant sera fermée le **samedi 26 mai et le samedi 30 juin 2018** pour remplacement sur Accolay.

Rappel des heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et samedi de 9 h à 11 h.

Infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard

03 86 42 23 34

Permanence téléphonique

tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(17 h les mardi et vendredi)

Fax : 03 86 42 29 67

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site internet : www.cravant-yonne.fr



Horaires d'ouverture au public :

lundi de 14 h à 18 h

mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

jeudi de 14 h à 18 h

Permanence sociale

le mercredi de 14 h à 18 h

par Michèle BARY et George BASSAN

Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous renseigner en Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois

suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

Quels sont les effets ?

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées depuis le 22 mars 2017 selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>) afin de gagner du temps lors de son passage au guichet. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol. Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.



Rappel : la Mairie n'étant pas équipée, il n'est plus possible d'y déposer une demande.

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, la Mairie de Vermenton étant la plus proche.

Pour faire une carte d'identité en Mairie de Vermenton (Uniquement sur RDV au 03 86 81 44 67)

Veillez-vous munir des pièces suivantes :

Ancienne CNI (Carte Nationale d'Identité) (si ancienne de plus de 2 ans, acte de naissance de – 3 mois),

En cas de perte : déclaration de perte (imprimé disponible en mairie) et 25 € en timbres fiscaux, 1 photo (venir avec la planche entière), Justificatif de domicile à votre nom. Afin de remplir le dossier, vous devez connaître la date et le lieu de naissance de vos parents, La personne concernée (mineure ou majeure) par la demande doit être présente lors du dépôt de dossier (prise d'empreinte et signature).

→ les cartes d'identité des personnes majeures établies après le 1er janvier 2004 sont automatiquement valables 15 ans ; elles ne peuvent être refaites de manière anticipée qu'en cas de voyage dans un pays étranger ne reconnaissant pas la nouvelle durée de validité de la carte.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie de Vermenton au 03 86 81 44 67

Pour faire un passeport en Mairie de Vermenton (Uniquement sur RDV au 03 86 81 44 67)

Veillez-vous munir des pièces suivantes : Carte d'identité, 1 photo (venir avec la planche entière), Justificatif de domicile à votre nom, Ancien passeport, Timbres Fiscaux : 86 euros pour + 18 ans ; 42 euros pour les mineurs de + 15 ans ; 17 euros pour les -15 ans. Afin de remplir le dossier, vous devez connaître la date et le lieu de naissance de vos parents.

La personne concernée (mineure ou majeure) par la demande doit être présente lors du dépôt de dossier et lors du retrait du passeport (prise d'empreinte et signature).

→ une demande de pièces complémentaires peut être faite.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie de Vermenton au 03 86 81 44 67 ou consulter le site : www.service-public.fr

RISQUE INONDATION

Lors de forts épisodes pluvieux, certaines zones de notre commune sont régulièrement touchées par des inondations.

Une cartographie des risques est établie et une surveillance mise en place lorsque les premiers signes apparaissent.

Un plan de prévention existe et est en cours d'actualisation (vérification des zones, définition de points de vigilance, validation de points de délestage et ajustement, règles de bonne conduite).

Avant de présenter plus en détails ce plan, voici quelques règles qui, en plus d'être du bon sens, limiteront les effets collatéraux de l'inondation et faciliteront la tâche éventuelle des équipes d'intervention.

En zone inondable, veillez à :

- ne pas stocker de produits polluants, même en conteneurs fermés ;
- ne pas laisser de matériels susceptibles d'être emportés en cas de montée des eaux et pouvant présenter un danger (en cas d'alerte, les amarrer ou les retirer en zone saine) ;
- Ne pas faire fonctionner en permanence une motopompe dans une cave inondée sans prendre l'avis des pompiers ;
- Prendre contact avec la mairie pour tout problème ou question relevant des risques d'inondation afin d'améliorer la surveillance et les interventions.

Chantier d'été des jeunes

Comme les années précédentes, le chantier d'été des jeunes revient. Il est mis en place par la commune déléguée de Cravant, en partenariat avec l'association Cravant Solidarité, au cours du mois de juillet pour les jeunes Cravantais âgés de 14 à 18 ans.

Ils interviendront dans des tâches d'intérêt collectif.

Une récompense individuelle pourra leur être attribuée par l'association Cravant Solidarité.

Ils auront lieu pendant 3 semaines de 9h00 à 12h du lundi au vendredi :

- du 9 au 13 juillet
- du 16 au 20 juillet
- du 23 au 27 juillet

Attention : les participants doivent obligatoirement avoir 14 ans lors du premier jour et moins de 18 ans lors de la dernière journée.

Le formulaire d'inscription sera disponible en Mairie début mai et il devra nous être retourné complété avant le 1er juin.

Comme par le passé, les récompenses individuelles seront attribuées par l'association Cravant Solidarité.

Les commerçants

BOULANGERIE

Depuis le samedi 24 mars, la boulangerie Buriot de Vincelles a pris la suite de M. François Gorin dans le magasin du 18 rue d'Orléans.

Vous pourrez y retrouver une gamme de pains, pâtisseries, viennoiserie et chocolats maison.



LES LILAS DES DEUX PONTS : CHANGEMENT DE GERANCE

M. et Mme LORAIN vous annoncent l'ouverture du restaurant « Les Lilas des Deux Ponts » le lundi 16 avril 2018.

À très bientôt

NOUVEAU ACTIVITÉ « TRAITEUR » SUR ACCOLAY

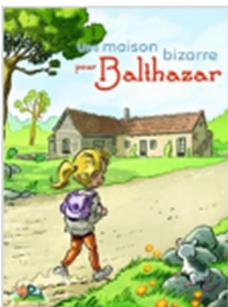
Ollie Timberlake vous propose sa nouvelle activité « traiteur » sur Accolay.

Chef cuisinière depuis plus de 25 ans, sa cuisine s'adresse à tous types d'évènements.

Plus d'informations et de renseignements sur : www.ollietimberlake.co ou par courriel : otimberlake@gmail.com
7 rue du Moulin Jacquet à Accolay - Tél 06 71 68 83 60.

Des nouvelles des écoles

Spectacles de « Planètemômes » (27/02)



DE LA PS AU CE2

**LES MAISONS
ET LES DANGERS DOMESTIQUES**
Balthazar vit dans une maison de l'ancien temps. Pour retrouver Moustache, son petit rat qui a disparu, il va visiter la maison d'Alizée. Mais Balthazar ne connaît ni le confort, ni les dangers domestiques d'une maison d'aujourd'hui...

CM1-CM2



**DE L'ÂGE INDUSTRIEL
À L'ÈRE NUMÉRIQUE**
Au cours de l'histoire, l'être humain a créé, construit et beaucoup inventé. Depuis 200 ans, les inventions dans le domaine des transports, de la communication et de la vie quotidienne, se sont multipliées et ont profondément transformé la vie des gens...

Spectacle « Sauvages » au théâtre d'Auxerre

Le 13 Mars, les deux classes PS/MS et MS/GS se sont rendues au théâtre d'Auxerre pour voir le spectacle « Sauvages »

Seule en scène, l'artiste comédienne et chanteuse interprète au clavecin des musiques de l'âge baroque qui se mêlent avec bonheur aux sons électroacoustiques. Le décor peint qui orne le clavecin prend vie, ses personnages dansent, ses compositions florales envahissent l'espace, une chaussure chante, une lampe tousse...

On entre de plain-pied au pays des merveilles !



A noter sur vos agendas : date de la kermesse : Vendredi 22 Juin 2018

Inscription des élèves pour la rentrée de septembre 2018

Du 1^{er} Mai au 25 Mai 2018

Merci de téléphoner au **03.86.42.23.83** pour prendre RDV.

Pièces à fournir pour l'admission à l'école :

1. Carnet de vaccinations.
2. Livret de famille.
3. Pièces justificatives en cas de divorce, séparation.
4. Deux photos (enfants nés en 2015)
Pas forcément des photos d'identité.
5. Justificatif de domicile (original de moins de trois mois)

L'inscription concerne les enfants nés entre **2015 (Petite Section) et 2008 (CM2)** n'ayant jamais fréquenté l'école ou venant d'une autre école (dans ce cas, fournir un certificat de radiation de l'école précédente).

Associations

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise son traditionnel vide-greniers le 1er mai dans le centre de Cravant ! Pensez à vous inscrire avec les bulletins disponibles chez vos commerçants.

À bientôt

Le Président : Fabien Moncomble

CRAVANT SOLIDARITÉ



Nous voilà déjà au printemps, comme le temps passe !

Nos **après-midis « seniors »** ont repris le 1^{er} février pour fêter la nouvelle année et tirer les rois. L'ambiance est toujours chaleureuse et c'est vraiment un plaisir de se retrouver.



Les prochains rendez-vous sont fixés aux :
Jeudi 24 mai / Jeudi 13 septembre / Jeudi 6 décembre



Le dimanche 11 mars nous avons programmé une sortie en car à l'espace culturel d'Appoigny pour fêter les 10 ans de la fanfare EPON'AIR et applaudir le chanteur David. Ils nous ont interprétés les plus grands succès de Claude François décédé il y a 40 ans. Nous étions 42 : merci à tous les participants.

Le **vestiaire** est fermé jusqu'au lundi 7 mai à cause des travaux de la salle polyvalente, mais d'ici là nous aurons la bourse aux vêtements printemps-été le **samedi 21 avril entre 10 h 30 et 18 h** et le **dimanche 22 avril de 14 h à 18 h**.

Si vous avez des vêtements, du linge de maison ou des articles de puériculture à vendre le dépôt se fera le jeudi 19 ou le vendredi 20 avril entre 14 h et 19 h.

Puis au mois de juin nous mettrons à l'honneur les enfants de la grande section de maternelle rentrant au CP en leur offrant un kit de rentrée scolaire et au mois de juillet, en association avec la municipalité, les jeunes du village âgés entre 14 ans et 18 ans pourront s'inscrire pour les chantiers d'été.

Amitiés à tous

La Présidente : Marie Theurel

CRAVANT EN FÊTES

En raison des travaux de la salle polyvalente, il vous faudra patienter pour retrouver les animations de Cravant en Fêtes. Nous avons déjà commencé notre programme à venir (loto, repas, soirée théâtre, soirée cabaret, ...).



Chasse aux œufs du dimanche 8 avril : Sept bénévoles de Cravant En Fêtes se sont retrouvés le dimanche 8 avril au parcours de santé. Ils ont dissimulé 10 kilos d'œufs en chocolat avant l'arrivée des enfants.

A 11 heures, ils étaient 25 à arriver, équipés de paniers et de sacs. Ils ont été répartis sur trois secteurs (moins de 6 ans, 6 à 8 ans et 9 à 11 ans). Au son d'une trompette, tous se sont élancés. Après 15 minutes de recherche

assidue, les enfants se sont retrouvés pour comparer leurs récoltes et partager avec ceux qui en avaient moins. Il leur reste dorénavant à organiser la consommation de leurs œufs. Plusieurs parents ont indiqué qu'ils étaient prêts à les accompagner dans cette tâche ... A cette occasion, Sandrine Merlier, la présidente de Cravant En Fête, a reçu les remerciements des parents présents. Trois d'entre eux se sont proposés pour rejoindre l'équipe de bénévoles de l'association. Ce renfort est le bienvenu pour continuer de proposer des animations aux Cravantais.

Le salon des artistes aura lieu les 19 et 20 mai

Les artistes locaux ou régionaux (peintres, céramistes, écrivains, auteurs de bandes dessinées, sculpteurs, etc.) se retrouveront pour deux jours dans la salle polyvalente pour vous présenter leurs travaux et leurs talents variés. Ce sera l'occasion pour vous de rencontrer des artistes passionnés et d'acquiescer éventuellement une œuvre.

Fête patronale de Cravant

La fête du village se prépare. Elle aura lieu comme à l'accoutumée le 1er week-end de juillet c'est à dire le samedi 30 juin et dimanche 1er juillet. L'objectif est toujours de proposer deux jours d'animation aux habitants.

Le thème retenu cette année est « La Fête Celtique.

Vous pourrez retrouver un ensemble complet d'animations familiales (spectacles, activités, danses, concert, feu d'artifice, restauration avec les commerçants du village et présence des Scottish Marauders).



Vous pouvez nous retrouver pour préparer ce week-end festif (contact : 06 89 95 52 32).

Jardiner à Cravant

Pour sa cinquième année consécutive, nous invitons les habitants à se joindre à l'opération « Jardinage partagé ». L'objectif est de permettre à des jardiniers amateurs de réaliser leurs plantations sur un espace collectif. La culture de potirons sera reconduite en vue de la Fête des Sorcières à l'automne.

Trois familles rejoignent le groupe cette année mais il est encore possible de vous joindre à la culture collaborative d'un jardin, merci de vous signaler en Mairie ou au 03 86 51 70 08.



AVIATROGLO

Exposition à Vermenton



Après Mailly le Château les 2 et 3 décembre 2017, c'est à Vermenton qu'Aviatroglo a présenté comme prévu sa deuxième exposition consacrée aux phares aéronautiques. Du 3 au 6 février, l'exposition itinérante (réalisée en partenariat avec l'association LMBC-La Mémoire de Bordeaux Contrôle) s'est donc installée à la salle des fêtes de Vermenton, avec le précieux concours de l'association « Les Amis de Vermenton » dont les membres n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir exposants et visiteurs pendant ces journées. Après un vin d'honneur et une présentation de l'exposition par le président et le secrétaire d'Aviatroglo, les visiteurs ont pu découvrir les panneaux, documents et objets liés à l'histoire des phares mais aussi plus généralement à celle de l'aéronautique. Les questions et les échanges nombreux ont témoigné du vif intérêt porté par le public pour cette exposition, confortant l'association dans sa démarche de conservation du patrimoine aéronautique local.

Ces journées furent également l'occasion de faire découvrir ce patrimoine aux plus jeunes, puisque des élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Saint-Bris et Chitry sont venus faire la visite avec leurs enseignants et quelques parents accompagnateurs. À la suite de la découverte de l'exposition en présence de membres des deux associations, les élèves ont pu se rendre jusqu'au phare de Vermenton, l'un des quatre phares de l'Yonne toujours en place. À l'intérêt historique s'est ajouté alors l'intérêt technique, ce phare de jalonnement étant particulièrement bien conservé avec son support de système d'éclairage ainsi que les vestiges de son armoire électrique.

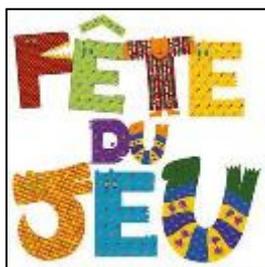
Ce fut un moment particulièrement enrichissant, et l'attention des enfants ne s'est jamais démentie durant cette visite qui a suscité des questions et des commentaires très pertinents. De retour en classe, les élèves ont pu continuer à approfondir leurs connaissances en retrouvant le contenu de l'exposition mis à leur disposition sur ordinateur et en complétant un questionnaire commencé lors de la visite.



La prochaine exposition d'Aviatroglo prévue pour novembre 2018 à Cravant, et intitulée « un hôpital sur les rails » sera de nouveau l'occasion d'un échange avec des écoliers, qui seront particulièrement impliqués en cette année de commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale.

L'équipe d'Aviatroglo

DU COTE DU FSE ...



Fête mondiale du jeu les 25 et 26 mai

Avec les ouvertures du mercredi après-midi, les après-midi et les soirées jeux une fois par mois, la ludothèque de Cravant contribue à célébrer le jeu sous toutes ses formes une fois par an lors de la Fête Internationale du Jeu.

L'objectif de cette journée traditionnelle à Cravant est toujours de faire se rencontrer les habitants et les générations autour de cette occupation de loisirs. La Salle Polyvalente sera aménagée avec plus de 50 tables de jeux. L'ensemble de cette manifestation est accessible à tous et elle est gratuite !

Vendredi toute la journée

- Venue des élèves des écoles de Cravant, Accolay, Bazarnes et même des élèves de l'école de Cerisier. Les enfants pourront aussi jouer le temps après le repas et pendant les NAP.
- Des élèves du Lycée de Champs sur Yonne seront présents pour accueillir les enfants et animer cette journée éducative et ludique.

Tennis de table

Deux équipes de tennis de table au FSE cette année. Inscrites au championnat UFOLEP, ça n'était pas arrivé depuis une bonne dizaine d'années ! Elles sont présentes dans deux divisions différentes et avec des résultats tout à fait remarquables. La première équipe est en passe de se maintenir en Excellence et la seconde est en tête de sa division. La section profite pleinement de ce surplus de compétiteurs, qui améliore nettement la qualité des entraînements.



Le Club d'Échecs

Une année riche pour les deux équipes en lice. L'équipe de **Régionale 1** gagne son dernier match 3-2 à Dijon et termine la saison 4^e de sa division. L'équipe de **Régionale 2** termine sur le score de 3-0. Elle est composée uniquement de jeunes : Luc, Lucas, Philémon et Léo. Ils finissent 3^e, à égalité de points des seconds et à un point des premiers.

Par ailleurs, cinq jeunes du Club Cravant-Avallon ont participé aux **Championnats Départementaux** et tous se sont bien battus. Lucas Dauchel est champion départemental minime. Clovis Buet, d'Avallon, qui était déjà champion départemental pupille, termine 2^e au Championnat de Bourgogne et est sélectionné pour les championnats de France. Une belle réussite pour la saison 2017/2018.

Samedi de 14 heures à 24 heures

- Accès aux jeux et animation de parties pour tous.
- Présence du club d'échec de Cravant.
- Possibilité de repas partagé entre 19 h et 20 h.



Loisirs créatifs enfant

Après avoir chanté en début d'année, les enfants ont participé au **concours international de dessin Euro-jeunes** organisé par le Crédit Mutuel. Peins, dessine, crée comme tu veux et avec ce que tu veux ! « Les inventions changent notre vie » est le thème de cette 48^e édition. Certains ont choisi le livre, d'autres la musique ou encore les jeux vidéos. Les neuf participants ont fait preuve de créativité et de rigueur pour respecter les consignes techniques du sujet et les dates de remise des œuvres. Une bonne expérience pour nos artistes en herbe. Ils vont ensuite se pencher sur la décoration de la « **givebox** », la boîte qui donne de la générosité. Son principe est basé sur l'échange, on y dépose ce dont on ne se sert plus et on y prend ce qui nous intéresse. Celle-ci sera décorée et peinte selon l'inspiration des enfants. Un nouveau pas vers la solidarité, l'entraide et contre le gaspillage.



Ludothèque

Des moments toujours très sympathiques pour les soirées et après-midi jeux au Bar-Brasserie O'Jouvence. Pour la dernière de la saison, le **samedi 7 avril**, ce sera une soirée jeux.

En mai, c'est la fête du jeu le **vendredi 25 pour les scolaires** et le **samedi 26** pour tout le monde à la salle polyvalente.

Informatique

La session informatique proposera en mai et juin un **module navigation sur Internet** (Jeudi 26 avril : Surfer sur le Net, Jeudi 3 mai : Créer sa boîte mail et l'utiliser, Jeudi 17 mai : Communiquer par vidéo avec Skype) ; un **module découvrir les réseaux sociaux** (Jeudi 24 mai : Facebook et jeudi 31 mai : Pinterest) puis un **module découverte et utilisation de la tablette Android** (Jeudi 14 juin : Découvrir et utiliser une tablette numérique et jeudi 21 juin : Tablette et Applications).

Dernier cours : jeudi 21 juin.

Ca s'est passé à la bibliothèque

De surprenantes sculptures ont envahis la bibliothèque durant tout le mois de février. Surprise des uns, étonnement des autres et surtout un grand émerveillement collectif pour les **Kapla**, ces petites briquettes de bois, qui se sont accumulées du sol au plafond de la bibliothèque du 31 janvier au 28 février.

Tout en équilibre, en finesse et en subtilité, plus de seize enfants sont venus participer à cette folle aventure. Encadrés par une équipe de six jeunes en formation au lycée agricole de Champs sur Yonne et leur excellent professeur, Stephan Hitier, toutes ces petites mains ont réussi à construire des sculptures plus ou moins éphémères pendant deux après-midis. Une colossale sculpture partait du sol du rez-de-chaussée pour se poursuivre dans tout l'escalier et rejoindre les tours du premier étage.

D'autres sculptures plus élaborées ont vu le jour sous l'œil aguerri de ces jeunes étudiants, évalués dans leur rôle de futurs animateurs. Folle ambiance pendant ces deux après-midis où plus de 12000 Kapla ont été utilisés pour réaliser de très nombreuses créations : certaines n'aboutissaient qu'à un tas de briquettes, d'autres ont tenu le coup jusqu'au bout et pourtant elles ont été soumises à la vie de la bibliothèque, aux passages des nombreux enfants des classes, à ceux des joueurs de la ludothèque ou du Club d'Echecs ou des joueurs de tarot, aux participants du club informatique, aux adeptes de la méditation, ou aux créatrices du mardi matin... Et pourtant... Elles ont tenu ! Une extraordinaire aventure qui restera dans tous les esprits, aussi bien pour ceux qui ont participé à ces après-midis que pour ceux qui ont eu la chance de voir cela.



Atelier plastique fou

Avec Solenne, huit petites têtes blondes ont créés des objets en plastique fou... Késaco ?! Le plastique fou, ou dingue, est un plastique qui a la particularité de réduire et de s'épaissir en passant au four. Le plastique dingue ressemble à une feuille un peu dure comme les feuilles qu'on utilise pour les rétroprojecteurs, sur laquelle on dessine des motifs et qu'on colorie à son gré pour créer des bijoux, des porte-clés etc. Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination : raquette de tennis de table, boucles d'oreilles en fleurs, pokémon... Une après-midi créative couronnée de succès.

Atelier Tricot- Thé

L'atelier a permis à sept tricoteuses néophytes ou aguerries de s'atteler à la réalisation de l'écharpe « Queue de Dragon » avec du fil de coton de chez Katia. Un moment très convivial, agrémenté de délicieux chocolats fabriqués maison et d'un délicieux thé. Chacune a commencé son ouvrage à son rythme, partant directement dans les augmentations et les réductions de rangs, ou au contraire, re-découvrant le langage du tricot. Cet échange de savoirs et de techniques nous a tellement plu que nous aimerions renouveler l'expérience, et pourquoi pas, inviter les tricoteuses du dimanche ou les expertes à venir se poser un moment à la bibliothèque pour échanger, tricoter et passer un agréable moment ensemble. Si vous aussi vous avez envie de participer, n'hésitez pas à nous rejoindre !



JEUNESSE

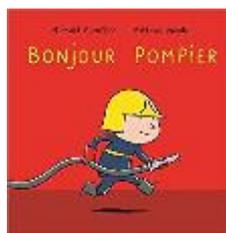


Chien pourri fait du ski de Colas Gutman et Marc Boutavant.
« Recherche chien de traîneau pour traîner les poubelles, station Chameaux ». C'est en répondant à cette annonce que Chien pourri et Chaplapla gagnent leur billet pour les sports d'hiver et une chambre à l'hôtel du vieux chat laid. Mais qui vient les chercher à la gare ? Le minable homme des neiges ! De l'humour, de la tendresse ... Une série jeunesse vraiment très agréable.

LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE



Akiko la voyageuse d'Antoine Guilloppé
Petit détour par le Japon pour découvrir ce dernier opus des aventures d'Akiko, petite fille japonaise en quête d'aventures et très curieuse, qui vit au pied du mont Fuji. Ce cinquième album nous plonge à nouveau dans les magnifiques dessins à l'encre de Chine et au collage de papiers japonais ainsi les histoires très poétiques sous forme de petits contes zen, révélant aux enfants des aspects de la philosophie asiatique. Un régal !



Bonjour pompier de M. Escoffier et M. Maudet
Sirènes hurlantes, une pompière fonce au volant de son camion rouge. Munie de sa lance et coiffée de son casque jaune, elle asperge d'eau la cabane d'un chien amateur de pop-corn, puis la forêt d'un castor amoureux de grillades. Le soir venu, la femme d'action – accompagnée des deux rescapés de la journée – rentre chez elle. Une surprise (plutôt arrosée) les attend !!



Fais-moi peur de Malika Ferdjoukh
Monsieur N. n'avait pas été un criminel toute sa vie. La preuve, il avait déjà 9 ans quand il tua pour la 1ère fois. Bien entendu, à cette époque, il n'était que Léo, petit garçon qui passait ses vacances chez Mémé et Pépé... Et puis, vingt ans plus tard, le voici, rôdant autour de la maison de la famille Mintz. Les parents sont sortis, les enfants font du pop-corn, Odette voudrait aller chercher un sapin au cimetière, elle craint que le Père Noël ne les oublie. Monsieur N. ne les oublie pas, lui...

ADULTE



Par un matin d'automne de Robert Goddard
Un polar anglais très très sympathique. Fin des années 1990. Leonora Galloway part en France avec sa fille afin de se rendre à Thiéval, près d'Amiens, au mémorial qui honore les soldats - dont de nombreux Britanniques, comme son père - tombés durant la bataille de la Somme, lors de la Grande Guerre. Le 30 avril 1916 est la date officielle de son décès. Or Leonora est née près d'un an plus tard. Ce qui pourrait n'être qu'un banal adultère cache en fait une étrange histoire, des secrets de famille, sur lesquels plane l'ombre d'un meurtre jamais résolu ...



4321 de Paul Auster
Ferguson, personnage principal de ce roman, incarne toutes les figures du destin proposées à l'individu par le monde et l'Amérique des années 1950, de l'enfance à l'âge adulte. Il existe des livres dont on ne peut s'extraire; des livres rares qui nous portent et rendent notre réalité si ordinaire 4 3 2 1 en fait partie. Chaque mot, chaque détail nous plonge dans les possibles vies de Ferguson et nous renvoie à notre propre existence aux occasions saisies, aux rendez-vous manqués



La vie secrète des arbres de Peter Wohlleben
Dans ce livre plein de grâce, acclamé dans le monde entier, le forestier Peter Wohlleben nous apprend comment s'organise la société des arbres. Les forêts ressemblent à des communautés humaines. Les parents vivent avec leurs enfants, et les aident à grandir. Les arbres répondent avec ingéniosité aux dangers. Leur système racinaire, semblable à un réseau internet végétal, leur permet de partager des nutriments avec les arbres malades mais aussi de communiquer entre eux. Et leurs racines peuvent perdurer plus de dix mille ans...

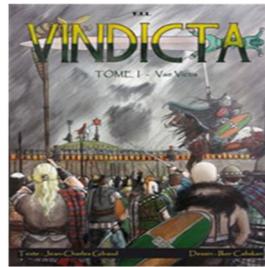
Et des suites : Elena Ferrante suite et fin des aventures des amies prodigieuses (tomes 4) : **L'enfant perdue**. Ainsi que la suite d'*Au revoir, là-haut* de Pierre Lemaître, **Les couleurs de l'incendie**. En BD ; la suite et fin de l'excellente série **Giant** de Mikael.

A venir à la biblio

L'environnement, c'est quoi ? Pourquoi recycler ? Que faire concrètement ? L'Expo-photos « **Réduire ses déchets au quotidien** » sera à découvrir à la bibliothèque du **24 avril au 17 mai**. Réalisée par le SDCY (Syndicat des Déchets du Centre Yonne) elle est constituée de portraits d'Icaunais qui œuvrent chaque jour pour l'environnement et de panneaux informatifs qui permettront aux visiteurs de se renseigner sur chacune des actions représentées. Entrée libre pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Un écho aux 10^e rencontres auxerroises du Développement Durable qui auront lieu du 25 au 28 avril à Auxerre.

Une rencontre avec nos auteurs locaux, maîtres d'œuvre de la BD **Vindicta**, **Jean-Charles Gibaud** et **Ilker Caliskan** se prépare. Ils ont réalisés une fresque épique ayant pour cadre la Guerre des Gaules. Un projet soutenu par le MuséoParc d'Alésia. La BD est déjà sortie en librairie et rencontre un beau succès. La date reste à définir, compte tenu de l'actualité chargée de ces deux jeunes auteurs talentueux, mais nous espérons pouvoir l'organiser au mois de mai, qui sait si le soleil est présent, elle pourra même se faire dans la cour de la bibliothèque.

Atelier créatif enfant avec Solenne autour du **papier mâché**, le **mercredi 23 mai** à 14h30 à la bibliothèque. Avec du papier journal et de la colle, les enfants pourront réaliser différents petits objets et les décorer ! A ce propos, saviez-vous qu'en dehors de la colle à papier peint, on peut réaliser sa propre colle avec de la farine ? En voici la recette: Dans une casserole, mélanger 2 cuillères à soupe de farine de blé et 1 cuillère à café de sucre (facultatif) avec ½ verre d'eau. Faire chauffer à feu doux et mélanger au fouet pour éviter les grumeaux, délayer la sauce blanche avec 2 à 3 verres d'eau, en mélangeant toujours. La consistance doit être celle d'une sauce béchamel. Si la colle est trop épaisse ne pas hésiter à la diluer encore. Mettre la colle dans un pot. Conservation 3 à 4 jours. (La recette provient du site : www.espritchabane.com)



A l'E.S.C.A.L.I.E.R.

Atelier cuisine

Voyage Voyage en cuisine... Destination le **Sénégal** en janvier, avec le célèbre Mafé de poulet, les boulettes de poisson, la salade ananas au gingembre et le bissap. Un véritable succès ! Puis en février c'était la **crêpe** dans tous ses états, pour un atelier partagé parent-enfant.



Au menus aumonières sucrées, crêpes roulées au magret de canard et champignon, crêpe au mille trou ou baghrir à la semoule... Une chandeleur haute en couleur. Puis en mars, régal de **Kebab** poulet et veau et sa fameuse sauce blanche, très appréciés également. Pour le mois d'avril c'est le fameux atelier de Pâques et de son délicieux chocolat samedi 28 avril, en mai direction le **Pacifique** pour un menu paradisiaque, samedi 5 mai et rendez-vous le dimanche 17 juin pour un repas partagé avec ceux qui le souhaitent autour de la réalisation d'une **tajine** !

Ateliers Créatifs

Le premier mardi de chaque mois a lieu un rendez-vous créatif entre 9h15 et 11h15. Il fonctionne autour d'un **thème spécifique par séance** et est basé sur un échange de savoir entre les participantes. L'inscription reste obligatoire pour commander le matériel adéquat. En janvier, de magnifiques **cartes de vœux** en papier pliées ont été créées, selon la technique mise au point par Iris Folding. En février l'atelier **origami** a été décalé aux vacances scolaires pour pouvoir proposer un moment créatif partagé en famille. A la veille du Nouvel An chinois, parent, grands-parents et enfants ont façonné une magnifique guirlande de grues japonaises. Une douzaine de participantes était présentes, autour d'un moment très convivial et détendu.

En mars, le **tricot-thé** a été un succès ! (voir en page 15).

En avril c'est un modèle de **fleurs en carton** qui sera abordé, afin de confectionner une couronne de fleurs colorée ou non. Puis en mai et juin de nouvelles techniques et créations sont au programme : plastique dingue, résine ou encore broderie suisse, le programme est à déterminer.



CRAVANT PATRIMOINE (Association de Défense du Patrimoine Cravantais)



Lors de notre Assemblée Générale, qui a eu lieu le 1^{er} mars 2018, nous avons présenté les projets suivants pour 2018 :

Église

- Restauration de l'estampe du « Christ en Croix » datant du XVIII^{ème} siècle. Notre participation s'élèvera à 930€.
- Comme l'an dernier, Josette Baudot et son équipe assureront l'ouverture de l'Église pendant les vacances d'été (en 2017 : 730 visiteurs). Une exposition photos sera présentée.

Balades botaniques

Mme et Mr Grenand et Mickaël Gervais animeront les sorties « botaniques ». La première a eu lieu le 10 mars.

Panneaux

Les panneaux d'entrées de ville seront posés avant l'été.

Un grand merci à nos adhérents qui nous ont renouvelé leur confiance et qui font vivre notre association !

Coups de gueule ...

ENSEMBLE AGISSONS CONTRE LES INCIVILITÉS



Apparue dans la langue française au 17^{ème} siècle, la notion d'incivilité semble malheureusement toujours être d'actualité au 21^{ème} siècle. Ce terme exprime un

manque de civilité, c'est-à-dire un manque de courtoisie ou de politesse, en acte ou en parole.

Concrètement, on peut parler d'incivilité quand : on laisse la musique à pleine puissance la nuit les fenêtres ouvertes, on laisse son animal faire ses besoins dans un espace public, on « s'amuse » à dégrader sans raison le bien d'autrui, on abandonne ses déchets

dans la nature, on trouble le sommeil d'un riverain en frappant à sa porte ou en déclenchant sa sonnette sans raison ... ce ne sont que des exemples, mais des exemples pourtant bien réels qui sont source de nuisance.

Rappel de quelques règles de bon sens et de civisme pour bien vivre dans notre village :

Nuisances sonores :

Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 24/12/2006, relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage :
Article 12 : Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Article 13 : Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de diffusion sonore, d'installations de type climatiseurs, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux ;

Les alarmes anti-intrusion doivent être réglées de manière à éviter tout déclenchement intempestif.

Article 14 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive, y compris par l'usage de tout dispositif de dissuasion : les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

Nos amis les animaux :

Les chiens ne doivent pas être laissés sans surveillance. Ils ne doivent pas errer seuls sur le domaine public mais doivent être tenus en laisse. Les déjections doivent être ramassées par les propriétaires ; pensez aux enfants et ne laissez pas les animaux faire leurs besoins dans les espaces de jeux.

Feux de jardin :

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchetterie.

VITESSE EXCESSIVE ET STATIONNEMENT GENANT

La Mairie est encore trop souvent destinataire de plaintes d'habitants du village regrettant le non-respect du Code de la Route (vitesse excessive route de Tonnerre, à Cheully ou dans le centre-bourg, véhicule mal garé dans la rue Bleue empêchant le passage de la benne de collecte des ordures ménagères le vendredi matin, véhicules stationnés plus de 7 jours au même endroit sans bouger ...). Pour la sécurité des habitants, petits et

grands, nous devons tous respecter les limitations de vitesse mises en place (à 30 km/h ou à 50 km/h) et, de manière générale, l'ensemble de la signalisation routière en vigueur.

Les services de la Gendarmerie seront amenés à opérer des contrôles réguliers et verbaliseront les automobilistes en excès de vitesse ou stationnés en dehors des places autorisées.



Dernières minutes

UN CONCERT PROGRAMMÉ EN JUILLET A CRAVANT ...

Forte du succès de l'édition précédente, la commune a décidé d'organiser un nouveau concert à l'Église St Pierre -St Paul de Cravant le jeudi 12 juillet prochain.

Toujours en collaboration avec la Cité de la Voix à Vézelay, Cravant aura le plaisir d'accueillir les Kapsber'girls, un ensemble de 4 musiciennes (2 chanteuses et 2 instrumentistes) qui interprètent des œuvres du début du XVIIIe siècle. Ce concert sera gratuit et ouvert à tous publics.

Le programme vous sera communiqué prochainement, mais vous pouvez déjà écouter des extraits des concerts de ce groupe sur leur site : <https://www.leskapsbergirls.com/>



ET UN AUTRE EN PRÉVISION EN SEPTEMBRE !

À l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine, M. et Mme FOEHR, qui ont une résidence secondaire à Cravant, proposent d'offrir aux habitants du village un concert de musique classique (piano et violoncelle). Plus de précisions dans le prochain numéro des « Échos de la commune ».

UN BASKETTEUR CRAVANTAIS REPRESENTERA LA LIGUE DE BOURGOGNE A BERCY

Le club de St Georges/Baulche accueillait le 25 mars les finales régionales du Challenge Benjamin(e)s. Les 18 meilleures filles et 18 meilleurs garçons, qualifiés après les finales départementales, se sont affrontés sur 4 épreuves de tirs statiques et dynamiques. L'Yonne avait déjà affiché une belle réussite en y qualifiant 7 garçons et 8 filles.



Le vainqueur 2018 est un cravantais : Kevin LEHOUSSEL ! Décidemment, c'est une tradition pour notre commune puisque Enzo BENUCCI, il y a 2 ans s'était lui aussi qualifié pour la finale nationale. Même s'il joue pour St Georges, Kevin est toujours licencié à Vermenton, son véritable club formateur auquel il est très attaché. Ils étaient 26 000 au départ, il en reste environ soixante (près de 30 filles et 30 garçons) pour le titre et l'espoir de gagner un voyage aux États-Unis pour voir un match NBA.

L'objectif est maintenant de se faire plaisir le 21 avril à l'Accorhotel Arena (ex Bercy) et de gagner si les planètes s'alignent (!), de profiter de ces moments privilégiés et d'inspirer les basketteurs cravantais à suivre la trace : en avant Robin, Lucas, Ethan, Evan, Morgane... sans oublier tous ceux qui vont découvrir prochainement le basket (venez faire un tour au BBV (BasketBall de Vermenton) !

L'AGENDA

Avril				
Samedi 21 Dimanche 22	10h30 - 18h 14h - 18h	Bourse aux vêtements	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Mardi 24	15h30- 18h30	Début de l'exposition « réduire ses déchets au quotidien »	FSE	Bibliothèque
Samedi 28	14h-17h	Atelier cuisine « <i>Chocolat</i> »	FSE	Salle de l'ESCALIER
Dimanche 29	Journée	49 ^e marche Auxerre-Vezelay	CAF	
Mai				
Samedi 5	11h-12h	Contes et histoires	FSE	Bibliothèque
Samedi 5	14h-17h	Atelier cuisine du Pacifique	FSE	Salle de l'ESCALIER
Dimanche 6	12 h 30	Repas des aînés	Commune	Salle polyvalente
Samedi 12	A définir	Soirée théâtre	FSE	Salle polyvalente
Mardi 15	9h15 – 11h30	Atelier Loisirs créatifs adultes	FSE	Salle de l'ESCALIER
Mercredi 16	À partir de 8 h	Ramassage des encombrants	Commune	Village
Samedi 19 Dimanche 20	A définir	Salon des artistes	Cravant en Fête	Salle polyvalente
Mercredi 23	14h30-16h	Atelier créatif enfant avec Solenne : Le papier mâché	FSE	Bibliothèque
Samedi 26	14h-minuit	Fête du jeu	FSE	Salle polyvalente
Juin				
Samedi 2	11h-12h	Contes et histoires	FSE	Bibliothèque
Mardi 12	9h15-11h30	Atelier Loisirs créatifs adultes	FSE	Salle de l'ESCALIER
Dimanche 17	10h /12h	Atelier cuisine Tajine	FSE	Salle de l'ESCALIER
Vendredi 22	16h45	Kermesse	École	École

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le matin du mercredi 16 mai.

Pour en bénéficier il faut déposer le bulletin joint, à la Mairie, au plus tard le lundi 14 mai à 18h.

Pour mémoire, la collecte et le traitement des déchets est une mission de notre Communauté de Commune. Ce ramassage d'encombrants est **un service rendu par la commune essentiellement aux personnes âgées et n'ayant ni véhicule ni aide** pour se rendre en déchèterie, dans les limites définies dans le bulletin d'inscription.